

Initiatives ministérielles

Qu'arrivera-t-il, monsieur le Président, si ces modifications au Règlement sont adoptées? Divers scénarios sont envisageables. Le Parlement siège trois semaines, et la quatrième, les députés vont dans leur circonscription. À leur retour à Ottawa, les travaux de la Chambre sont prolongés d'une heure chaque jour. La Chambre siège le mercredi. Le système des comités est très différent. Certains changements sont prévus sur ce chapitre.

Croyez-vous que les comités vont se réunir durant ces trois semaines, monsieur le Président? En toute honnêteté, croyez-vous que les comités permanents de la Chambre des communes vont se réunir régulièrement?

• (1740)

Je me risquerais à dire qu'ils prévoient des séances, mais que, parce que les députés seront sollicités de toute part et qu'ils ne pourront faire des discours à la Chambre des communes, nous aurons rarement l'occasion de participer de façon significative aux travaux des comités. Cela ne veut pas dire que les comités ne se réuniront jamais. Ils se réuniront. Cela ne fait aucun doute. Le problème viendra toutefois de ce qu'il leur sera impossible de se réunir tel soir ou le lendemain et qu'ils pourront le faire durant la semaine de relâche. Les trois semaines s'écouleront et durant l'autre, le député pourra aller dans sa circonscription ou participer aux travaux d'un comité à Ottawa. Vous imaginez la suite. Les députés devront retourner dans leur circonscription parce que, durant trois semaines, ils diront à leurs électeurs qu'ils doivent être présents à Ottawa. Durant la quatrième, ils retourneront donc dans leur circonscription.

Qu'advient-il des travaux des comités? Qu'arrivera-t-il de l'examen du budget? Les comités auront-ils une place importante? Pour certains, oui, mais pour bon nombre, il pourrait en être autrement. Les députés seront déchirés entre la possibilité de rester à Ottawa, de participer aux travaux des comités spéciaux, législatifs ou permanents et celle de retourner dans leur circonscription parce que le gouvernement leur dit que c'est durant cette semaine-là qu'ils peuvent y retourner pour rencontrer leurs électeurs.

Tout s'explique. C'est clair comme de l'eau de roche. Le scénario est fort brillant si l'on souhaite étouffer le débat au Parlement; si l'on veut que les ministres aient moins le temps de rendre des comptes aux partis de l'opposition, aux médias nationaux et aux groupes d'inté-

rêt de tout le pays; si l'on désire que nous, de l'opposition, ayons moins le temps de scruter publiquement les activités courantes du gouvernement, de débattre du budget, de tenir des journées de l'opposition, de débattre du discours du Trône, de participer au débat de deuxième lecture ou de troisième lecture de tout projet de loi; si l'on veut une meilleure attribution du temps—disons—pour le gouvernement et non pour l'opposition; si l'on souhaite que les comités siègent ou pas.

C'est un programme plutôt ingénieux et raffiné. Un programme ingénieux pour un gouvernement en difficultés. Je dirai aux députés d'en face que ce n'est pas cela qui va les sauver aux prochaines élections. Ce qu'il leur faut faire, c'est écouter les Canadiens.

Les députés qui sont avec moi ici aujourd'hui font valoir qu'il est trop tard. Il est trop tard pour que les députés d'en face changent de méthode et corrigent leurs erreurs passées. Mais ils devraient peut-être essayer, vous savez. Ils devraient peut-être essayer d'agir de façon démocratique comme ils l'ont tellement promis de 1984 à 1988. Ils devraient peut-être essayer d'accorder aux députés une plus grande marge de manoeuvre dans le débat des diverses questions de l'heure. Mon collègue, le député de Kingston et les Îles, et d'autres députés, je crois, ont laissé entendre au gouvernement que les motions dont la Chambre est saisie n'ont pas besoin d'être toutes des motions de censure. Nous sommes au fait de la règle du quorum et de la nécessité pour les députés d'être ici. Nous pourrions nous en accommoder. Mais ils ne veulent rien entendre. Ils croient que cette semaine de plus dans leurs circonscriptions va leur permettre de régler leurs difficultés politiques. J'ai bien peur que les prochaines élections fédérales ne leur causent une bien grande déception, lorsqu'ils verront l'honorable Jean Chrétien et le Parti libéral du Canada former le prochain gouvernement de notre pays.

M. Hockin: J'en doute.

M. Dingwall: Les députés disent qu'ils en doutent. S'ils ont le courage de leurs convictions, mais je vois le ministre des petites entreprises. Il a des responsabilités particulières dans la région que je représente au Parlement et je suis un peu intimidé, mais s'il croit vraiment que ses politiques sont si bonnes, s'il croit vraiment que son statut privilégié de ministre l'a fait aimer des Canadiens, pourquoi n'essaie-t-il pas de convaincre ses collègues du Cabinet de faire ce que l'honneur dicte et de tenir une